

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Corse

**Décision n° 17981 du 25 octobre 2012 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1229495S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 7 juin 2010 relatif aux délégations de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière de gestion et d'administration des officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 17972 du 25 octobre 2012 (NOR : INTJ1229494S),

Décide:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1^{er}

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2012:

Maurizi, Jean-Henri Nigend : 265 024

Article 2

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2012:

Luce, Philippe Nigend : 94 613

Article 3

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2012:

Mazars, Philippe Nigend : 148 376

Fait le 25 octobre 2012.

*Le colonel,
commandant de la région
de gendarmerie de Corse,
C. RODRIGUEZ*